

Le djihadiste Mehdi Nemmouche sommé de quitter la France – vers une guerre franco-Belge

écrit par Messin Issa | 23 mars 2025





Le djihadiste, islamiste, assassin, terroriste « français », Mehdi Nemmouche, condamné à perpétuité le 21 mars, n'a plus rien à faire en France. Aussi, il est prié de partir en Belgique, là où il avait été condamné la première fois à perpète, en mars 2019.

Mais le malheureux Nemmouche n'est pas le bienvenu en Belgique.

Qui va donc « héberger » le Nemmouche ?

Aussitôt le procès terminé, le ministère français de l'Intérieur a émis une OQTFB à l'égard de Mehdi Nemmouche. Une OQTFB = Obligation de quitter le territoire français pour la Belgique.

Le sieur Nemmouche est donc sommé de partir pour la Belgique.

La perpète, c'est comme l'éternité, c'est long (surtout vers la fin, comme disait Woody Allen).

Le Nemmouche est jeune. Il aura seulement 40 ans le 17 avril prochain. Ces djihadistes ont la peau dure. Ils peuvent facilement tirer jusqu'à 100 ans. Surtout dans les prisons françaises où ils sont comme un coq en pâte.

Une seule journée de détention pour ce type prisonnier doit coûter plus de 100 euros. Mais au fur et à mesure que la crapule perdure, le coût de sa détention augmente.

Avec l'âge, la santé décline et les soins deviennent plus coûteux. Le gentil Nemmouche va coûter 10 fois plus, plus tard.

La France a donc demandé un laissez-passer au consulat de Belgique, mais la Belgique semble abasourdie par cette demande.

Le Mehdi Nemmouche est né en France et est Français, le consulat belge n'est pas habilité à délivrer des laissez-passer pour des citoyens français résidant en France.

Non, mais, dites, insistent les Français, ce type a tué chez vous et vous l'avez condamné à la perpète, il est donc votre prisonnier.

Bof, répliquent les Belges, il a tué 3 ou 4 juifs. C'est pas grand-chose. C'était par accident. Ça peut arriver à n'importe qui. Chez vous, on tue des juifs tous les jours.

Vous le prenez ou on va taxer de 100 % vos frites, menacent les Français.

Libre à vous, répliquent les Belges, mais juste un conseil, avant de taxer nos frites, mettez-les là où on ne pense pas. Elles vous soulageront.

Les Français sont perplexes. Ils décident de s'en mettre

au président.

L'Élysée est d'accord pour mettre les frites là où on ne pense pas, mais il est embarrassé. Les mettre dedans avec ou sans mayonnaise ?

Le Macron essayera, avec et sans mayonnaise, et communiquera sa décision au peuple français lundi prochain.

Messin'Issa